

FICHE TECHNIQUE

BREVET PROFESSIONNEL DE COIFFURE

Objectifs :

Devenir un professionnel hautement qualifié.

Admission :

Etre titulaire du CAP Coiffure ou de la Mention Complémentaire options Coloriste-Permanentiste ou Styliste Visagiste

Compétences :

- Mettre en pratique les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coloration et de permanente de la forme des cheveux
- Concevoir et réaliser des coiffures personnalisées avec des effets de couleur par coloration, méchage, dégradé de couleurs.,
- Conseiller et vendre les produits ou services adaptés à la clientèle,
- Assurer l'animation et la gestion de personnel,

Qualités requises :

- Goût, Dextérité et Créativité,
- Minutie, Rapidité et Hygiène particulièrement rigoureuse,
- Adaptation aux contraintes particulières de travail : station debout, chaleur, ...

Contenu de la formation :

Enseignement Professionnel :

- Biologie Appliquée / Gestion
- Connaissance du milieu du travail
- Hygiène en milieu professionnel
- Arts appliqués
- Physique – Chimie Appliquée
- Technique Professionnelles et Technologie Appliquée
- Vente Production et Service

Enseignement Général :

- Expression française et ouverture sur le monde
- Vie Sociale et Professionnelle
- Langue Vivante Etrangère

Nombre d'heures :

- en Centre : 840 h

Durée de la formation :

2 ans

Lieu de la formation :

Université Régionale des Métiers de l'artisanat - URMA

Quartier Laugier

97215 Rivière-Salée

Tel. 05.96.68.09.14 Fax : 05.96.68.16.21

e-mail : secretariat.cfa@cma-martinique.com

Contacts :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique – Centre d'Aide à la Décision (CAD)

Quartier Laugier

97215 Rivière-Salée

Tel. 05.96.71.32.22 05.96.68.09.14 Fax : 05.96.71.84.45

e-mail : secretariat.cad@cma-martinique.com